



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization



15 March 2022

Chères collègues, chers collègues,

Au nom de la collaboration tripartite, regroupant l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ainsi que le Programme des Nations Unies pour l'environnement, nous sommes heureux de vous présenter la sixième édition de l'enquête d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens (TrACSS).

Pour assurer un suivi efficace des progrès réalisés par les pays dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM), nous encourageons vivement les points focaux nationaux chargés de la RAM, dans tous les pays, à veiller à ce que ce questionnaire soit rempli avec la pleine participation de tous les secteurs concernés. Cette enquête est aussi l'occasion de réunir le Groupe national de coordination multisectorielle sur la RAM afin d'évaluer les progrès nationaux et d'apporter au questionnaire une réponse coordonnée, approuvée par tous les secteurs concernés.

Malgré les difficultés rencontrées en raison de la pandémie de COVID-19, 163 pays ont répondu à l'édition précédente de l'enquête, un record ! Nous vous remercions toutes et tous pour votre engagement résolu et pour le soutien que vous nous avez apporté en remplissant et en soumettant des informations sur la mise en œuvre des plans d'action nationaux sur la RAM par le truchement de l'enquête TrACSS.

Nous vous prions de continuer à contribuer à cet effort et de remplir et soumettre le questionnaire de ce sixième cycle de la TrACCS. Les données issues de l'enquête contribueront au suivi de divers indicateurs multisectoriels du cadre tripartite de suivi et d'évaluation¹ du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Nous vous demandons de nous transmettre une réponse nationale unique, coordonnée par le point focal national RAM, **d'ici le 30 juin 2022**. Pour toute question ou demande de clarification, ou pour obtenir de l'aide concernant le questionnaire, veuillez écrire à l'adresse : tracss@who.int. Nous communiquerons les résultats de l'enquête, y compris les rapports nationaux, sur le site <https://amrcountryprogress.org/>.

Divers outils et documents d'orientation élaborés dans le cadre de cette collaboration tripartite et se rapportant à chaque question ont été inclus dans l'ANNEXE à la note d'orientation connexe. Après cinq cycles d'enquête TrACSS, le processus et le contenu ont été revus en profondeur et des révisions ont été apportées en conséquence. La note d'orientation comprend de plus amples détails sur les changements effectués et leur raison d'être.

La collaboration des organisations tripartites avec le PNUE sur la RAM a abouti à l'adhésion officielle du PNUE au Secrétariat conjoint de la collaboration tripartite et du PNUE sur la RAM en janvier 2022. Cette collaboration vise à renforcer l'intégration des aspects environnementaux de la RAM dans les travaux conjoints. Cette année, le PNUE a participé à la rédaction des questions relatives à l'environnement. Nous espérons que cette collaboration sera encore renforcée dans les années à venir.





¹ <https://www.who.int/publications/i/item/monitoring-and-evaluation-of-the-global-action-plan-on-antimicrobial-resistance>

Nous vous remercions pour les efforts soutenus que vous déployez afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'action multisectoriel de lutte contre la RAM dans votre pays. En conjuguant nos efforts, nous pouvons relever l'un des plus grands défis actuels en termes de santé humaine et animale, de sécurité alimentaire, de moyens de subsistance et de croissance économique, dont l'incidence se fait sentir sur la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

Je vous prie d'agréer, chères collègues, chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée,

Mme Maria Helena M.Q. Semedo Directrice générale adjointe Climat et ressources naturelles Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – Siège	Dr Montserrat Arroyo Kuribrena Directrice générale adjointe Normes internationales et science Organisation mondiale de la santé animale - Siège	Dr Hannan Balkhy Sous-Directrice générale Division Résistance aux antimicrobiens Organisation mondiale de la Santé - Siège	Ms. Sheila Aggarwal-Khan Directrice Division de l'économie Programme des Nations Unies pour l'environnement - Siège
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Table des matières

Introduction.....	3
Process of completing the questionnaire	3
Structure of the questionnaire.....	3
Section I: Contact information	5
Section II Questions which are multisector in nature	7
 Section III: Questions specific to the Human Health sector	16
 Section IV: Questions specific to the Animal Health sector.....	22
 Section V: Questions specific to the food and agriculture sectors	29
 Section VI: Questions specific to the environment.....	34
Section VII : Validation questions.....	37

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens (TrACSS

Date limite d'envoi : **30 juin 2022**

Introduction

Le Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens (RAM)² a été adopté en 2015 par tous les pays, par l'intermédiaire de décisions de l'Assemblée mondiale de la Santé, de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et des délégués de l'Assemblée mondiale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Les pays sont convenus d'élaborer des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens (RAM) conformes au Plan d'action mondial et de mettre en œuvre des politiques et des plans appropriés pour prévenir, combattre et surveiller la RAM. Afin de suivre les progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux, la FAO, l'OIE et l'OMS administrent conjointement depuis 2016 une enquête tripartite annuelle d'autoévaluation nationale sur la RAM (TrACSS).

Les résultats des cinq cycles d'autoévaluation précédents (2016/17, 2017/18, 2018/19, 2019/2020, 2020/2021) sont disponibles à l'adresse : <https://amrcountryprogress.org/>

Comment remplir le questionnaire

Le processus prévu pour compléter le questionnaire est décrit dans la note d'orientation. Il est important que les pays impliquent un groupe multisectoriel dans l'évaluation des progrès nationaux et fournissent des réponses coordonnées, approuvées par toutes les parties prenantes. De nombreux pays ont indiqué que le processus suivi pour remplir le questionnaire offrait à l'équipe chargée de la mise en œuvre du plan d'action national une occasion précieuse d'examiner les progrès accomplis

Chaque pays est prié de soumettre une réponse officielle, validée par tous les secteurs concernés, qui résume les progrès réalisés à l'échelle nationale. La réponse nationale doit être soumise à l'aide du questionnaire en ligne. Une clé d'accès sera envoyée au Ministère de la santé par l'OMS pour veiller à ce qu'une seule version du questionnaire soit soumise par pays.

Les points focaux de la FAO et de l'OIE dans les pays recevront également une copie électronique du questionnaire afin de faciliter la réponse aux rubriques qui les concernent et de favoriser une coordination étroite avec le point focal national RAM de sorte que la réponse finale tienne dûment compte de leurs contributions.

Il est demandé aux pays de soumettre leur réponse d'ici au 30 juin 2022. Les données seront analysées et publiées fin 2022.

Structure du questionnaire

La structure du questionnaire a été modifiée de manière significative cette année, afin d'être plus facile à remplir par les différents secteurs. Les réponses doivent être finalement regroupées et validées par le point focal RAM ou le groupe de coordination multisectoriel. Auparavant, les questions étaient regroupées par

² OMS, 2015, <http://www.who.int/antimicrobial-resistance/publications/global-action-plan/fr/>. Le Plan d'action mondial a été élaboré par l'OMS, avec l'appui de la FAO et de l'OIE.

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

objectif du plan d'action mondial. Cette année, les questions ont été regroupées par objectif stratégique du plan d'action mondial mais les sections sont divisées par secteur, à savoir

- Questions liées à plusieurs secteurs
- Questions liées à la santé humaine
- Questions liées à la santé animale
- Questions liées à l'alimentation et à l'agriculture
- Questions liées à l'environnement

Le questionnaire commence toujours par la première section dans laquelle sont demandées les principales coordonnées des personnes de contact. La dernière section cherche à savoir si les secteurs concernés ont été impliqués et à connaître les coordonnées des personnes qui ont participé à la réalisation de l'enquête. L'objectif stratégique 5 du Plan d'action mondial est tout aussi important, mais les données correspondantes sont recueillies par d'autres canaux.

Les pays n'ayant que récemment commencé à élaborer un plan de riposte à la RAM ne seront peut-être pas en mesure de répondre à toutes les questions ; il est acceptable de donner des réponses partielles. Dans ce cas, nous vous invitons à compléter les questions obligatoires, ainsi que toute autre question à laquelle vous êtes en mesure de répondre, puis de soumettre la réponse de votre pays. Si vous devez apporter une modification à une réponse déjà soumise, veuillez contacter tracss@who.int. **Dans la mesure du possible, nous vous demandons également de fournir des liens vers les documents, rapports, législations et politiques nationaux. Vous êtes également invités à ajouter des commentaires dans certaines rubriques.**

Seules seront acceptées les réponses transmises par le biais du lien en ligne unique fourni à chaque point focal national RAM.

Le questionnaire a été élaboré conjointement par l'OMS, la FAO et l'OIE, et ce processus annuel de suivi mondial est coordonné par l'OMS. L'OMS assurera la liaison avec la FAO et l'OIE aux niveaux mondial, régional et national. Si vous avez d'autres questions concernant ce processus ou le questionnaire en lui-même, veuillez contacter Mme Pravarsha Prakash à l'OMS à l'adresse : tracss@who.int.

Les questions marquées d'un astérisque * sont obligatoires

Section I: Coordonnées

(Cette section ne sera pas rendue publique)

ATTENTION: Il est important d'impliquer le groupe multisectoriel sur la RAM et tous les secteurs concernés dans l'évaluation des progrès nationaux et de fournir des réponses coordonnées, approuvées par toutes les parties prenantes. De nombreux pays ont indiqué que le processus suivi pour remplir le questionnaire offrait aux autorités nationales une occasion précieuse de réunir tous les secteurs concernés et d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'action national contre la RAM. **Chaque pays est prié de soumettre une réponse officielle, validée par tous les secteurs concernés, qui résume les progrès réalisés à l'échelle nationale.**

Nom du pays* CAMEROUN Date de participation à l'enquête SEPTEMBRE 2022

1.1.1. Nom et courriel des points focaux RAM existants pour chaque secteur concerné:

Santé humaine:

Nom [redacted] Courriel... [redacted]
...

Santé animale (animaux terrestres):

Nom. [redacted] Courriel. [redacted]
...

Santé animale (animaux aquatiques): Nom

Nom..... Courriel.....
...

Santé végétale:

Nom [redacted] Courriel. [redacted]
...

Production alimentaire:

Nom..... Courriel.....
...

Sécurité sanitaire des aliments:

Nom..... Courriel.....
...

Environnement:

Nom [redacted] Courriel. [redacted]
...

Production animale (y compris aliments pour animaux):

Nom.....Courriel.....

...

1.2 Nom et courriel du point focal RAM dans le bureau de pays ou le bureau régional de l’OMS

Nom.....Courriel.....

1.3 Nom et courriel du point focal RAM dans le bureau de pays ou le bureau régional de la FAO

Nom.....Courriel.....

1.4 Nom et courriel du point focal national de l’OIE pour les produits vétérinaires

Nom.....Courriel.....


Section II Questions de nature multisectorielle

Les questions marquées d'un astérisque * sont obligatoires

Pour chaque question, veuillez sélectionner le niveau (A-E) correspondant le plus étroitement à la situation du pays. Veuillez noter que pour chaque question, une appréciation élevée suppose que les progrès correspondant aux niveaux inférieurs ont été atteints (par exemple, les pays qui choisissent l'option « D » doivent avoir réalisé les progrès décrits dans les options « B » et « C », ainsi que « D »). Pour les questions portant sur plusieurs secteurs, veuillez sélectionner le niveau approprié pour chacun des secteurs séparément, tel qu'indiqué.

4. Approche multisectorielle pour combattre la RAM*

Veuillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

 2.1 Collaboration/coordination multisectorielle conforme à l'approche « Une seule santé »^{3*}	
<input checked="" type="radio"/> A	Il n'existe pas de mécanisme officiel de coordination ou de gouvernance multisectorielle pour lutter contre la RAM.
<input type="radio"/> B	Un mécanisme de coordination multisectoriel sur la RAM a été mis en place, sous l'autorité des pouvoirs publics
<input type="radio"/> C	Un mécanisme de coordination multisectoriel et des groupes de travail techniques sont opérationnels, avec un mandat clairement défini, des réunions régulières, un financement adéquat et des activités et mécanismes de responsabilisation/obligation redditionnelle définis.
<input type="radio"/> D	Il existe une collaboration sur diverses questions, notamment la définition d'objectifs communs.
<input type="radio"/> E	Des approches intégrées sont utilisées pour mettre en œuvre le plan d'action national contre la RAM, et les données et enseignements pertinents issus de tous les secteurs sont utilisés pour adapter la mise en œuvre du plan d'action.


2.2 Quels secteurs participent activement au mécanisme de coordination multisectoriel ? (choix multiple) *

- Santé humaine
- Santé animale (animaux terrestres)
 - Santé animale (animaux aquatiques)
- Santé végétale
 - Production alimentaire
 - Sécurité sanitaire des aliments
- Environnement
 - Autre, veuillez préciser
 - Autre, veuillez préciser
 - Autre, veuillez préciser

³ <https://www.who.int/antimicrobial-resistance/publications/workingpaper1multisectoralcoordinationAMR/en/>

5. Progrès accomplis dans l'élaboration d'un plan d'action national contre la résistance aux antimicrobiens (RAM)

Veillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

		
2.3 Progrès nationaux accomplis dans l'élaboration d'un plan d'action national contre la RAM*⁴		
<input type="radio"/>	A	Il n'existe pas de plan d'action national contre la RAM et il n'est pas prévu d'en établir.
<input type="radio"/>	B	Un plan d'action national contre la RAM a été élaboré.
<input checked="" type="radio"/>	C	Un plan d'action national contre la RAM a été approuvé par le gouvernement et est en cours de mise en œuvre.
<input type="radio"/>	D	Le plan d'action national contre la RAM comporte un plan opérationnel chiffré et budgétisé et un mécanisme de suivi en place.
<input type="radio"/>	E	Les dispositions financières pour la mise en œuvre du plan d'action national contre la RAM sont incluses dans les plans et budgets nationaux.

2.3.a Dans le cas où le plan national contre la RAM a expiré ou est sur le point d'expirer, le pays a-t-il entrepris de réviser le plan d'action national contre la RAM ou d'en élaborer un nouveau ?	
<input checked="" type="radio"/>	Oui
<input type="radio"/>	Non

2.3 b Le pays dispose-t-il d'un plan de suivi et d'évaluation concernant le plan d'action national contre la RAM ?	
<input checked="" type="radio"/>	Oui
<input type="radio"/>	Non

Si vous avez répondu oui, veuillez répondre aux questions ci-après

2.3.c Existe-t-il un point focal ou un groupe de travail spécifique responsable du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action national contre la RAM ?	
<input checked="" type="radio"/>	Oui
<input type="radio"/>	Non

2.3.d Les données relatives aux indicateurs définis dans le plan de suivi et d'évaluation du plan d'action national contre la RAM sont-elles recueillies régulièrement dans tous les secteurs concernés ?	
<input type="radio"/>	Oui
<input checked="" type="radio"/>	Non

2.3.e Disposez-vous des capacités techniques, des ressources et des systèmes établis dans le pays pour collecter des données dans tous les secteurs pertinents ?	
<input type="radio"/>	Oui
<input checked="" type="radio"/>	Non

⁴ <https://www.who.int/antimicrobial-resistance/national-action-plans/manual/en/>

2.3.f Les données pertinentes sont-elles ventilées par sexe, emplacement géographique, revenu, etc.?	
<input type="radio"/>	Oui
<input checked="" type="radio"/>	Non

2.3.g Les données sont-elles analysées et utilisées par le mécanisme de coordination multisectoriel contre la RAM pour la prise de décision dans tous les secteurs concernés et pour plaider en faveur de changements de politique et de l'allocation de ressources adéquates ?	
<input type="radio"/>	Oui
<input checked="" type="radio"/>	Non

Informations sur l'utilisation des données issues de l'enquête TrACSS au niveau national *

2.4.a Le mécanisme de coordination multisectoriel se réunit-il pour discuter des réponses au questionnaire TrACSS avant de les soumettre ?	
<input type="radio"/>	Oui
<input checked="" type="radio"/>	Non

2.4.b Le mécanisme de coordination multisectoriel examine-t-il les données de l'année écoulée et de l'année précédente provenant de l'enquête TrACSS afin de suivre les progrès de la mise en œuvre du plan d'action national contre la RAM ?	
<input checked="" type="radio"/>	Oui
<input type="radio"/>	Non

2.5 Si vous souhaitez fournir des informations actualisées sur l'élaboration et/ou la mise en œuvre de votre plan d'action national contre la RAM, veuillez ajouter ici vos commentaires ou liens :
.....

2.6 Le plan d'action national contre la RAM de votre pays est-il relié à d'autres plans d'action ou stratégies existants ?*

- Non
- Oui ✓

Si c'est le cas, veuillez indiquer les domaines concernés (cocher toutes les maladies concernées) :

- Stratégie « Une seule santé » ou mécanisme « Une seule santé »
- Eau, assainissement et hygiène (WASH)
- Plan national du secteur de la santé
- Plan d'action national sur la sécurité sanitaire
- Changements climatiques et planification environnementale
- Plans nationaux de développement ; Plan-cadre de

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022
coopération des Nations Unies pour le développement durable

- Stratégie et politiques nationales en matière de sécurité sanitaire des aliments
- Plans et politiques nationaux en matière de développement de l'agriculture
- Autre, veuillez préciser
.....

2.7 En quoi la mise en œuvre de votre plan d'action national contre la RAM a-t-elle été perturbée ou stimulée par la pandémie de COVID-19 et par les mesures de riposte prises dans votre pays contre la pandémie ? Veuillez sélectionner la ou les réponse(s) appropriées (choix multiple)*

- Aucun impact**
- Impact positif:** Par exemple, meilleures mesures de lutte anti-infectieuse ; meilleure compréhension par le public des différences entre les infections bactériennes et virales et de la manière dont elles doivent être traitées ; meilleures mesures de biosécurité dans les exploitations agricoles ; adoption généralisée des plans de santé animale par les agriculteurs ; adoption accrue des directives de gestion des antimicrobiens par les utilisateurs d'antimicrobiens (vétérinaires, paraprofessionnels vétérinaires, techniciens de santé animale, agriculteurs) ; sensibilisation accrue à la RAM et à la mauvaise utilisation des antimicrobiens ; meilleure gestion des chaînes d'approvisionnement en médicaments ; meilleur accès aux fournitures et aux installations de laboratoire.
- Impact négatif sur la gouvernance et l'administration:** report des réunions du comité chargé du plan d'action national contre la RAM ; réduction des financements publics consacrés à la lutte contre la RAM ; priorité accordée à la riposte contre la COVID-19 ; personnel réaffecté à la lutte contre la COVID-19.
- Impact négatif sur le plan opérationnel:** report des campagnes de sensibilisation ; impact sur les activités de suivi et de collecte des données ; report des activités de renforcement des capacités techniques ; report des activités techniques prévues ; recours accru aux antibiotiques en raison de la charge de morbidité chez l'homme et les animaux ; manque d'accès aux services vétérinaires ; perturbation des programmes de prévention et de lutte contre les maladies ; non-application des réglementations relatives à la consommation et à l'usage des antibiotiques
- Autre impact positif ou négatif:** Veuillez préciser
.....

2.8 Si vous avez publié votre plan d'action national contre la RAM, veuillez le télécharger ici

.....

Si vous souhaitez fournir un lien vers votre plan d'action national contre la RAM, veuillez l'insérer ici

.....

Ou si vous désirez transmettre ces informations par courriel, veuillez écrire à tracss@who.int.



Législation nationale relative à l'utilisation des antimicrobiens



2.8.1 Le pays dispose de lois ou réglementations sur la prescription et la vente d'antimicrobiens à usage humain.*

- Oui
 Non



2.8.2 Le pays dispose de lois ou réglementations sur la prescription et la vente d'antimicrobiens à usage animal (animaux terrestres).*

- Oui
 Non



2.8.3 Le pays dispose de lois ou réglementations sur la prescription et la vente d'antimicrobiens à usage animal (animaux aquatiques).*

- Oui
 Non




2.8.4 Le pays dispose de lois ou réglementations sur la prescription et la vente d'aliments médicamenteux pour animaux.*

- Oui, pour les animaux terrestres uniquement
 Oui, pour les animaux aquatiques uniquement
 Oui, à la fois pour les animaux terrestres et les animaux aquatiques
 Non



2.8.5 Le pays dispose de lois ou réglementations interdisant l'utilisation d'antibiotiques pour stimuler la croissance des animaux terrestres en l'absence d'analyse des risques.*

- Oui
 Non

 2.8.6 Le pays dispose d'une législation sur l'enregistrement et la commercialisation des pesticides, y compris les pesticides antimicrobiens, tels que les bactéricides et les fongicides, utilisés dans la production végétale.*	
<input checked="" type="radio"/>	Oui
<input type="radio"/>	Non


Si vous souhaitez nous communiquer la législation concernée, veuillez la télécharger ici.....

Si vous souhaitez fournir un lien vers la législation concernée, veuillez l'insérer ici.....

Ou si vous désirez transmettre ces informations par courriel, veuillez écrire à tracss@who.int.

Progrès accomplis concernant l'Objectif stratégique 1 : Mieux faire connaître et comprendre le problème de la RAM grâce à une communication, une éducation et une formation efficaces.

Veuillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

 2.9 Mieux faire connaître et comprendre les risques associés à la RAM et les mesures requises* ⁵	
<input type="radio"/>	A . Il n'existe pas d'activité de sensibilisation aux risques liés à la résistance aux antimicrobiens
<input checked="" type="radio"/>	B Quelques activités sont menées pour sensibiliser aux risques de la résistance aux antimicrobiens et aux mesures pouvant être prises
<input type="radio"/>	C Il existe des campagnes de sensibilisation au niveau local ou infranational au sujet des risques liés à la résistance aux antimicrobiens et des mesures pouvant être prises à cet égard, qui ciblent certains acteurs concernés, mais pas tous (ciblage fondé sur une analyse des parties prenantes).
<input type="radio"/>	D Une campagne nationale de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens, soutenue par les pouvoirs publics, cible l'ensemble ou la majorité des groupes de parties prenantes prioritaires, et fait appel à des messages ciblés dans les différents secteurs.
<input type="radio"/>	E Des campagnes ciblées et soutenues par les pouvoirs publics à l'échelle nationale sont régulièrement mises en œuvre pour sensibiliser les parties prenantes prioritaires dans tous les secteurs, et font l'objet d'un suivi régulier.

2.9.1 Pour l'option sélectionnée ci-dessus, veuillez indiquer le degré d'implication des secteurs ci-dessous.

- Santé humaine:
 - les activités sont principalement axées sur ce secteur
 - certaines activités sont menées dans ce secteur
 - ce secteur n'est pas impliqué

- Santé animale (animaux terrestres)

⁵ Boîte à outils pour la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques | OMS : <https://www.who.int/campaigns/world-antimicrobial-awareness-week/2020>; <https://who.canto.global/v/AntimicrobialResistance/folder/M0FHE?display=fitView&viewIndex=0&gSortingForward=false&gOrderProp=uploadDate&from=fitView>

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022


- les activités sont principalement axées sur ce secteur
 - certaines activités sont menées dans ce secteur
 - ce secteur n'est pas impliqué
- Santé animale (animaux aquatiques) :
- les activités sont principalement axées sur ce secteur
 - certaines activités sont menées dans ce secteur
 - ce secteur n'est pas impliqué
- Santé végétale :
- les activités sont principalement axées sur ce secteur
 - certaines activités sont menées dans ce secteur
 - ce secteur n'est pas impliqué
- Production alimentaire :
- les activités sont principalement axées sur ce secteur
 - certaines activités sont menées dans ce secteur
 - ce secteur n'est pas impliqué
- Sécurité sanitaire des aliments :
- les activités sont principalement axées sur ce secteur
 - certaines activités sont menées dans ce secteur
 - ce secteur n'est pas impliqué
- Environnement :
- les activités sont principalement axées sur ce secteur
 - certaines activités sont menées dans ce secteur
 - ce secteur n'est pas impliqué

2.10 Éducation des jeunes et RAM

Les enfants et les jeunes scolarisés (enseignement primaire et secondaire) reçoivent-ils une instruction sur la résistance aux antimicrobiens, à titre d'investissement à long terme dans l'atténuation de la RAM ?*


<input type="radio"/>	Oui
<input checked="" type="radio"/>	Non

Progress accomplis concernant l'Objectif stratégique 2 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche.

 2.11 Le pays utilise-t-il les données pertinentes sur la consommation/l'usage des antimicrobiens pour éclairer sa prise de décision opérationnelle et modifier ses politiques ?	
<input checked="" type="radio"/>	Non
<input type="radio"/>	Oui


Si Oui, dans quel(s) secteur(s)

- Santé humaine
- Santé animale (animaux terrestres)
- Santé animale (animaux aquatiques)
- Santé végétale
- Production alimentaire
- Sécurité sanitaire des aliments
- Environnement

 2.12 Le pays utilise-t-il des données pertinentes de surveillance de la résistance aux antimicrobiens pour éclairer la prise de décision opérationnelle et modifier ses politiques ?	
<input checked="" type="radio"/>	Non
<input type="radio"/>	Oui

Si Oui, dans quel(s) secteur(s)

- Santé humaine
- Santé animale (animaux terrestres)
- Santé animale (animaux aquatiques)
- Santé végétale
- Production alimentaire
- Sécurité sanitaire des aliments
- Environnement

 2.13 Le pays a-t-il établi ou commencé à mettre en œuvre un système de surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens ⁶ ?	
<input type="radio"/>	Non
<input checked="" type="radio"/>	Oui

SI Oui, aux côtés de quel(s) secteur(s) (Sélectionner au moins deux)

- Santé humaine
- Santé animale (animaux terrestres)
- Santé animale (animaux aquatiques)
- Santé végétale
- Production alimentaire
- Sécurité sanitaire des aliments
- Environnement

⁶ Guidelines of the Integrated Monitoring and Surveillance of Foodborne Antimicrobial Resistance, within the Foodborne antimicrobial resistance; RECUEIL DE NORMES <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb8554en>



Section III: Questions spécifiques au secteur de la santé humaine

Progrès accomplis concernant **l'Objectif stratégique 1** : Mieux faire connaître et comprendre le problème de la RAM grâce à une communication, une éducation et une formation efficaces

Veuillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

3.1 Formation et enseignement professionnel sur la RAM dans le secteur de la santé humaine^{7*}		
<input type="radio"/>	A	Aucune formation sur la RAM n'est dispensée aux personnels travaillant dans le domaine de la santé humaine.
<input checked="" type="radio"/>	B	Des stages de formation ponctuels sur la RAM sont dispensés dans certaines disciplines liées à la santé humaine.
<input type="radio"/>	C	La RAM est abordée dans 1) certaines formations avant l'entrée en service et dans 2) certaines formations en cours d'emploi ou autres cours de perfectionnement continu pour les personnels de la santé humaine
<input type="radio"/>	D	La RAM est abordée dans la formation avant l'entrée en service pour tous les cadres concernés. Une formation en cours d'emploi ou d'autre cours de perfectionnement professionnel continu sur la RAM sont disponibles pour toutes les catégories de personnel dans le secteur de la santé humaine à l'échelle nationale.
<input type="radio"/>	E	La RAM est systématiquement et officiellement intégrée au programme de formation avant l'entrée en service de tous les cadres concernés dans le secteur de la santé humaine. Dans tout le pays, les groupes concernés par la santé humaine, tant dans le secteur public que privé, suivent une formation en cours d'emploi ou d'autres cours de perfectionnement professionnel continu sur la RAM

Progrès accomplis concernant **l'Objectif stratégique 2** : Renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche.

Veuillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

3.2 Système national de suivi de la consommation et de l'usage rationnel des antimicrobiens en santé humaine⁸		
<input type="radio"/>	A	Il n'existe aucun plan ou système national de suivi de l'utilisation des antimicrobiens.
<input checked="" type="radio"/>	B	Il existe un système de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens, qui comprend un suivi national des ventes ou de la consommation d'antibiotiques dans les services de santé.
<input type="radio"/>	C	Les ventes totales d'antimicrobiens font l'objet d'un suivi au niveau national et/ou une certaine surveillance de l'utilisation des antibiotiques est en place au niveau infranational

⁷ WHO Competency Framework for Health Workers' Education and Training on Antimicrobial Resistance & Curricula Guide

<https://www.who.int/hrh/resources/WHO-HIS-HWF-AMR-2018.1/en/>

<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/329380/9789241516358-eng.pdf>

⁸ Pour atteindre le niveau B :

Méthodologie GLASS pour la surveillance de la consommation des antimicrobiens au niveau national (

<https://apps.who.int/iris/handle/10665/342115>)

Pour atteindre le niveau C:

Guide GLASS pour les systèmes nationaux de surveillance de la consommation d'antimicrobiens en milieu hospitalier (

<https://apps.who.int/iris/handle/10665/350566>)

Pour atteindre le niveau D:

WHO Methodology for Point Prevalence Survey on Antibiotic Use in Hospitals (<https://www.who.int/publications/i/item/WHO-EMP-IAU-2018.01>)

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

<input type="radio"/>	D	Les pratiques en matière de prescription et d'usage rationnel des antibiotiques font l'objet d'un suivi dans un échantillon national d'établissements de santé
<input type="radio"/>	E	.Des données sont recueillies et communiquées régulièrement (tous les ans/tous les deux ans) sur : a) les ventes ou la consommation d'antimicrobiens à usage humain au niveau national ; b) la prescription d'antibiotiques et leur usage rationnel dans un échantillon représentatif d'établissements de santé, publics et privés.



3.3 Système national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) chez l'homme

<input type="radio"/>	A	Le pays ne dispose pas des capacités nécessaires pour générer des données (tests de sensibilité aux antibiotiques et données cliniques et épidémiologiques connexes) et faire rapport sur la résistance aux antibiotiques.
<input type="radio"/>	B	Les données sur la RAM sont regroupées au niveau local pour les infections bactériennes courantes ⁹ chez les patients en milieu hospitalier et communautaire ¹⁰ , mais les méthodes de collecte des données ne sont pas nécessairement standardisées et il y a un manque de coordination nationale et/ou de gestion de la qualité.
<input checked="" type="radio"/>	C	Les données sur la RAM sont regroupées à l'échelle nationale pour les infections bactériennes courantes chez les patients en milieu hospitalier et communautaire, mais il y a un manque de standardisation et de coordination nationale.
<input type="radio"/>	D	Il existe un système national standardisé de surveillance de la RAM recueillant des données sur les infections bactériennes courantes chez les patients en milieu hospitalier et communautaire, avec un réseau établi de sites de surveillance, un laboratoire de référence national désigné pour la RAM et un centre de coordination national établissant des rapports sur la RAM.
<input type="radio"/>	E	Le système national de surveillance de la RAM met en relation les données de surveillance de la RAM et les données sur la consommation et/ou l'utilisation des antimicrobiens chez l'homme ¹¹ .



3.4 Évaluation des capacités liées aux services de laboratoire de bactériologie clinique (pour la prise en charge des patients)

Couverture et capacité des laboratoires de microbiologie clinique pour le diagnostic clinique de routine des bactéries communes et des champignons critiques (le diagnostic TB/TBDR est exclu de cette évaluation).

3.4.1 Couverture des services de laboratoire de bactériologie

Combien de laboratoires de bactériologie clinique effectuent l'isolement phénotypique (basé sur la culture), l'identification et l'antibiogramme des bactéries courantes dans le secteur public et privé ?

Globalement : secteur public : N°: 2-3

Ne ne sait pas

Secteur privé : N°:-----

⁹ Dans ce contexte, le terme « courantes » dans ce contexte, fait référence aux infections qui surviennent le plus fréquemment chez les patients hospitalisés et les patients communautaires et qui constituent une majorité d'indications pour un traitement antimicrobien (comme les infections des voies urinaires, les infections entériques, les infections sanguines, les infections respiratoires, etc.). Il indique également que le spectre est plus large que, par exemple, les infections à tendance épidémique (à déclaration obligatoire). Les agents pathogènes bactériens à l'origine de ces infections pourraient être appelés agents pathogènes courants, tout simplement parce qu'ils provoquent des infections courantes et sont donc le plus souvent isolés..

¹⁰ On parle généralement de « patients en milieu communautaire » pour désigner les patients en soins ambulatoires ou ceux qui sont hospitalisés depuis moins de 48 heures, selon la définition du Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens

¹¹ Le terme *consommation* se rapporte aux estimations tirées de sources de données agrégées, principalement des données sur les ventes, et sert d'indicateur indirect de l'utilisation effective des antibiotiques.

Les données sur l'utilisation des antibiotiques sont des estimations tirées de données individuelles et peuvent être accompagnées d'informations sur les caractéristiques des patients et l'indication thérapeutique.

Ne ne sait pas

3.4.2 Capacité à effectuer des antibiogrammes pour les bactéries d'importance critique

Le pays dispose-t-il d'un ou de plusieurs laboratoires de référence effectuant des antibiogrammes pour toutes les bactéries énumérées ci-dessous ?

1. *Acinetobacter baumannii*,
2. *Pseudomonas aeruginosa*,
3. Enterobacteriaceae *E.coli*, *Klebsiella*, *Proteus*
4. *Enterococcus faecium*,
5. *Staphylococcus aureus*,
6. *Campylobacter* spp.,
7. Salmonellae,
8. *Neisseria gonorrhoeae*
9. *Streptococcus pneumoniae*,
10. *Haemophilus influenzae*,
11. *Shigella* spp

Oui, le pays dispose d'un ou de plusieurs laboratoires de référence effectuant des antibiogrammes pour TOUTES les bactéries énumérées

Oui, le pays dispose d'un ou de plusieurs laboratoires de référence effectuant des antibiogrammes pour une partie des bactéries énumérées ;

Veuillez sélectionner les bactéries concernées (choix multiple)

- Acinetobacter baumannii*,
 Pseudomonas aeruginosa,
 Enterobacteriaceae *E.coli*, *Klebsiella*, *Proteus*
 Enterococcus faecium,
 Staphylococcus aureus,
 Campylobacter spp.,
 Salmonellae,
 Neisseria gonorrhoeae
 Streptococcus pneumoniae,
 Haemophilus influenzae,
 Shigella spp.

Non, le pays ne dispose-pas de laboratoire de référence effectuant des antibiogrammes pour aucune des bactéries énumérées

Ne sait pas

3.4.3 Capacité à réaliser des antibiogrammes pour les champignons d'importance critique

Le pays dispose-t-il d'un ou plusieurs laboratoires nationaux de référence en mycologie désignés par le Ministère de la santé pour réaliser l'identification ET l'antibiogramme de *Candida* et *Aspergillus* ?

Oui seulement pour *Candida*

Oui seulement pour *Aspergillus*

Oui pour *Candida* et *Aspergillus*

Non

Ne sait pas

3.4.4 Continuité des services du laboratoire national de référence en bactériologie/antibiogramme

Veuillez indiquer le nombre de jours de rupture de stock ayant perturbé les services du laboratoire national de référence en bactériologie/antibiogramme au cours des 3 derniers mois.

Nombre de jours au cours des 3 derniers mois :

Ne sait pas

3.4.5 Continuité des services pour les laboratoires de bactériologie clinique

Dans votre pays, existe-t-il un mécanisme permettant de signaler les ruptures de stock d'agents réactifs/de consommables servant au diagnostic des infections bactériennes et à la réalisation d'antibiogrammes dans les laboratoires de bactériologie clinique du secteur de la santé publique ?

Oui, les ruptures de stock doivent être signalées au niveau local

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

<input type="radio"/>	Oui, les ruptures de stock doivent être signalées au niveau national
<input checked="" type="radio"/>	Non, chaque laboratoire de bactériologie gère ses stocks sans obligation d'en rendre compte.
<input type="radio"/>	Ne sait pas

3.4.6 Lignes directrices standardisées en matière d'antibiogramme

Des directives nationales ou internationales standardisées en matière d'antibiogramme¹² sont-elles utilisées par le laboratoire national de référence en bactériologie/antibiogramme et par les laboratoires de bactériologie clinique à tous les niveaux du système de santé publique ?

<input type="radio"/>	Le laboratoire national de référence en bactériologie/antibiogramme et tous les laboratoires de bactériologie clinique utilisent des directives standardisées en matière d'antibiogramme.
<input checked="" type="radio"/>	Le laboratoire national de référence en bactériologie/antibiogramme et certains laboratoires de bactériologie clinique utilisent des directives standardisées en matière d'antibiogramme
<input type="radio"/>	Seul le laboratoire national de référence en bactériologie/antibiogramme utilise des directives standardisées en matière d'antibiogramme
<input type="radio"/>	Ni le laboratoire national de référence en bactériologie/antibiogramme ni les laboratoires de bactériologie clinique n'utilisent de directives standardisées en matière d'antibiogramme
<input type="radio"/>	Ne sait pas

3.4.7 Services externes de laboratoire de bactériologie avec assurance de la qualité

Le pays dispose-t-il d'un programme d'assurance de la qualité externe (AQE) et dans quelle mesure est-il mis en œuvre ?

<input type="radio"/>	Une assurance de la qualité externe (AQE) est obligatoire et/ou mise en œuvre dans tous les laboratoires de bactériologie du pays, y compris le laboratoire national de référence en bactériologie.
<input type="radio"/>	Une assurance de la qualité externe (AQE) est obligatoire et/ou mise en œuvre dans certains laboratoires de bactériologie du pays, y compris le laboratoire national de référence en bactériologie (par exemple, ceux qui font partie du système nationale de surveillance de la RAM)
<input type="radio"/>	L'AQE est obligatoire et/ou mise en œuvre uniquement dans le laboratoire national de référence en bactériologie.
<input checked="" type="radio"/>	L'AQE n'est pas obligatoire ni mise en œuvre dans les laboratoires de bactériologie clinique.
<input type="radio"/>	Ne sait pas

3.4.8 Le pays a-t-il développé une liste nationale de diagnostics in-vitro essentiels qui inclut tous les diagnostics essentiels de la RAM ?

<input type="radio"/>	Le pays dispose de la liste nationale des diagnostics in-vitro essentiels qui comprend tous les diagnostics essentiels de la RAM.
<input type="radio"/>	Le pays a élaboré la liste nationale des diagnostics in-vitro essentiels, mais elle ne comprend pas tous les diagnostics essentiels de la RAM.
<input checked="" type="radio"/>	Le pays n'a PAS encore élaboré la liste nationale des diagnostics in-vitro essentiels.
<input type="radio"/>	Ne sait pas

Progrès accomplis concernant l'Objectif stratégique 3 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections.

Veillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.



3.5 Lutte contre les infections dans le domaine de la santé humaine

<input type="radio"/>	A Il n'existe aucun programme ou plan opérationnel national de lutte contre les infections.
<input checked="" type="radio"/>	B Il existe un programme ou plan opérationnel national de lutte contre les infections. Des normes nationales ont été établies pour la lutte contre les infections, l'amélioration des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) et la salubrité de l'environnement, mais elles ne sont pas pleinement appliquées.


¹² Les directives internationales relatives aux antibiogrammes sont les suivantes : Clinical Laboratory and Standards Institute (CLSI) et Comité européen sur les tests de sensibilité aux antimicrobiens (EUCAST)


Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

<input type="radio"/>	C	Il existe un programme et un plan opérationnel national de lutte contre les infections et des lignes directrices nationales sur la lutte anti-infectieuse en milieu de soins sont disponibles et diffusées. Certains établissements de santé appliquent ces lignes directrices et ont mis en place un système de suivi et de retour d'information.
<input type="radio"/>	D	Il existe un programme national de lutte contre les infections conforme aux lignes directrices de l'OMS sur les principales composantes des programmes de prévention et de contrôle des infections, ¹³ et les plans et lignes directrices relatifs à la lutte anti-infectieuse sont appliqués dans tout le pays. Tous les établissements de santé sont dotés d'un environnement bâti fonctionnel (y compris eau et assainissement) et des matériels et équipements nécessaires pour lutter contre les infections, conformément aux normes nationales.
<input type="radio"/>	E	Des programmes de lutte contre les infections sont en place et opérationnels au niveau national et dans les établissements de santé, conformément aux lignes directrices de l'OMS sur les principales composantes des programmes de prévention et de contrôle des infections. Le respect et l'efficacité de ces mesures sont régulièrement évalués et publiés. Les plans et les orientations sont mis à jour à la lumière de ces évaluations.

Progrès accomplis concernant l'Objectif stratégique 4 : Optimiser l'usage des médicaments antimicrobiens en santé humaine, animale et végétale.

Veillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

 3.6 Optimiser l'usage des antimicrobiens en santé humaine¹⁴		
<input checked="" type="radio"/>	A	Absence/insuffisance des politiques nationales sur l'usage rationnel des antimicrobiens, y compris en ce qui concerne leur disponibilité, leur qualité et leur élimination.
<input type="radio"/>	B	Des politiques nationales ont été élaborées pour la bonne gestion des antimicrobiens dans les structures communautaires et les établissements de santé.
<input type="radio"/>	C	Des pratiques de bon usage des antimicrobiens sont appliquées dans certains établissements de santé et des lignes directrices sur le bon usage des antimicrobiens sont disponibles.
<input type="radio"/>	D	Les lignes directrices et autres pratiques de bon usage des antimicrobiens sont appliquées dans la plupart des établissements de santé du pays. Les résultats des activités de suivi et de surveillance sont utilisés pour orienter l'action et actualiser les directives thérapeutiques et les listes de médicaments essentiels.
<input type="radio"/>	E	Les lignes directrices sur l'optimisation de l'usage des antibiotiques sont appliquées pour tous les syndromes majeurs et les données sur l'utilisation sont systématiquement transmises aux prescripteurs.

 3.7 Adoption de la classification « AWaRe » des antibiotiques¹⁵ dans la liste nationale de médicaments essentiels		
<input type="radio"/>	A	Le pays ne dispose d'aucune connaissance ou information sur la classification AWaRe des antibiotiques.
<input checked="" type="radio"/>	B	Le pays a connaissance de la classification AWaRe des antibiotiques mais ne l'a pas encore adoptée
<input type="radio"/>	C	Le pays a adopté la classification AWaRe des antibiotiques dans sa liste nationale de médicaments essentiels.
<input type="radio"/>	D	Le pays a adopté la classification AWaRe des antibiotiques dans sa liste nationale de médicaments essentiels et surveille sa consommation d'antibiotiques en se fondant sur la classification AWaRe.

¹³ Lignes directrices sur les principales composantes des programmes de prévention et de contrôle des infections au niveau national et au niveau des établissements de soins de courte durée,

<https://www.who.int/infection-prevention/publications/ipc-components-guidelines/en/>

https://www.who.int/infection-prevention/campaigns/ipc-global-survey-2019_FR/en/

¹⁴ Programmes pour le bon usage des antimicrobiens dans les établissements de santé dans les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure : une boîte à outils pratique de l'OMS. Voir

<https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332624/9789240003071-fre.pdf>

¹⁵ <https://adoptaware.org/>

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

O	E	Le pays a adopté la classification AWaRe des antibiotiques dans sa liste nationale de médicaments essentiels, surveille sa consommation d'antibiotiques en se fondant sur la classification AWaRe et a intégré la classification AWaRe dans ses stratégies de gestion des antibiotiques (par exemple, directives de traitement)
---	---	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3.7.1 Si vous souhaitez fournir des informations complémentaires sur l'adoption de la classification AWaRe ou sur les stratégies de gestion des antibiotiques de votre pays dans le domaine de la santé humaine, veuillez le faire ici :

Si vous souhaitez fournir une copie de la liste nationale des médicaments essentiels tenant compte de la classification AWaRe des antibiotiques, veuillez la télécharger ici.....

Si vous souhaitez fournir un lien vers la liste nationale des médicaments essentiels tenant compte de la classification AWaRe des antibiotiques, veuillez l'insérer ici.....


Ou si vous désirez transmettre ces informations par courriel, veuillez écrire à tracss@who.int




Section IV: Questions spécifiques au secteur de la santé animale

Progrès accomplis concernant l'Objectif stratégique 1 : Mieux faire connaître et comprendre le problème de la RAM grâce à une communication, une éducation et une formation efficaces.

Veillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

 4.1 Formation et enseignement professionnel sur la RAM dans le secteur vétérinaire^{16*}		
<input type="radio"/>	A	Aucune formation sur la RAM n'est dispensée aux professionnels exerçant une activité liée au secteur vétérinaire (vétérinaires et paraprofessionnels vétérinaires).
<input checked="" type="radio"/>	B	Des cours de formation ponctuels sur la RAM sont disponibles pour les professionnels exerçant une activité liée au secteur vétérinaire.
<input type="radio"/>	C	Dans certains établissements d'enseignement, la RAM et l'usage prudent des antimicrobiens sont abordés dans le programme de base menant au diplôme de vétérinaire, ainsi que dans la formation des paraprofessionnels vétérinaires.
<input type="radio"/>	D	Une formation professionnelle continue sur la résistance aux antimicrobiens et l'usage des antimicrobiens est disponible à l'échelle nationale pour les professionnels exerçant une activité liée au secteur vétérinaire.
<input type="radio"/>	E	La question de la RAM est officiellement et systématiquement intégrée au programme d'enseignement menant au diplôme de vétérinaire et à la formation des paraprofessionnels vétérinaires ; la formation professionnelle continue est obligatoire.

 4.2 Formation et enseignement professionnel sur la RAM dans le secteur de la santé animale (animaux aquatiques)^{17*}		
<input type="radio"/>	A	Aucune formation sur la RAM n'est dispensée aux professionnels exerçant une activité liée au secteur de la santé animale (animaux aquatiques)
<input checked="" type="radio"/>	B	Des cours de formation ponctuels sur la RAM sont disponibles pour les professionnels exerçant une activité liée au secteur de la santé animale (animaux aquatiques)
<input type="radio"/>	C	Dans certains établissements d'enseignement, la RAM et l'usage prudent des antimicrobiens sont abordés dans le programme de base menant au diplôme de professionnel exerçant une activité liée au secteur de la santé animale (animaux aquatiques).
<input type="radio"/>	D	Une formation professionnelle continue sur la résistance aux antimicrobiens et l'usage des antimicrobiens est disponible à l'échelle nationale pour les professionnels exerçant une activité liée au secteur de la santé animale (animaux aquatiques).
<input type="radio"/>	E	La question de la RAM est officiellement et systématiquement intégrée au programme d'enseignement menant au professionnel exerçant une activité liée au secteur de la santé animale (animaux aquatiques) ; la formation professionnelle continue est obligatoire

¹⁶ <https://www.oie.int/fr/solidarite/options-de-soutien-cible/education-veterinaire-et-paraprofessionnel-veterinaire/>

¹⁷ <https://www.oie.int/fr/ce-que-nous-proposons/ameliorer-les-services-veterinaires/processus-pvs/options-de-soutien-cible/education-veterinaire-et-paraprofessionnel-veterinaire/>



4.3 Progrès accomplis dans le renforcement des services vétérinaires

<input type="radio"/>	A	Aucune approche systématique n'est adoptée au niveau national pour renforcer les services vétérinaires.
<input type="radio"/>	B	Les services vétérinaires sont évalués et des plans sont élaborés pour renforcer les capacités selon une approche structurée, par exemple par le biais du processus d'évaluation de la performance des services vétérinaires (PVS) et des missions d'analyse des écarts PVS de l'OIE.
<input type="radio"/>	C	Un plan visant à combler les lacunes des services vétérinaires est en cours de mise en œuvre.
<input checked="" type="radio"/>	D	Un suivi de la performance des services vétérinaires est effectué régulièrement, par exemple par l'intermédiaire des missions de suivi de l'évaluation des performances des services vétérinaires.
<input type="radio"/>	E	Existence démontrée de capacités solides, conformément aux normes de l'OIE sur la qualité des services vétérinaires ¹⁸ .



4.4 Progrès accomplis dans le renforcement des services de santé animale (animaux aquatiques)

<input type="radio"/>	A	Aucune approche systématique n'est adoptée au niveau national pour renforcer les services de santé animale (animaux aquatiques).
<input checked="" type="radio"/>	B	Les services vétérinaires sont évalués et des plans sont élaborés pour renforcer les capacités selon une approche structurée, par exemple par le biais du processus d'évaluation de la performance des services de santé animale (animaux aquatiques) (PVS: animaux aquatiques ¹⁹) et des missions d'analyse des écarts PVS de l'OIE (animaux aquatiques).
<input type="radio"/>	C	Un plan visant à combler les lacunes des services de santé animale (animaux aquatiques).est en cours de mise en œuvre.
<input type="radio"/>	D	Un suivi de la performance des services de santé animale (animaux aquatiques).est effectué régulièrement, par exemple par l'intermédiaire des missions de suivi de l'évaluation des performances des services de santé animale (animaux aquatiques)..
<input type="radio"/>	E	Existence démontrée de capacités solides, conformément aux normes de l'OIE sur la qualité des services de santé animale (animaux aquatiques) ²⁰ .

Progrès accomplis concernant l'Objectif stratégique 2 : Renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche.

Veillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.



4.5 Système national de suivi pour les antimicrobiens destinés aux animaux (terrestres et aquatiques) (vente/utilisation)

4.5 a Disposez-vous d'un plan ou d'un système national de suivi de la vente/l'utilisation des antimicrobiens chez l'animal ?

- Oui, pour les animaux terrestres uniquement
 Oui, pour les animaux


¹⁸ https://www.oie.int/fr/normes/code-terrestre/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_vet_serv.htm


¹⁹ <https://www.oie.int/app/uploads/2021/12/v4-pvstoolacua-fnl.pdf>

²⁰ https://www.oie.int/fr/normes/code-terrestre/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_vet_serv.htm

	aquatiques uniquement <input type="checkbox"/> Oui, pour les animaux terrestres et aquatiques <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.5 b: Transmettez-vous des données sur l'utilisation des antimicrobiens en vue de leur inclusion dans la base de données de l'OIE sur les agents antimicrobiens destinés à l'animal ²¹ ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sait pas

[Si vous avez répondu oui à la question 4.5 b, veuillez répondre à la question 4.6


 4.6 Options de communication des données à l'OIE en vue de leur inclusion dans la base de données sur les agents antimicrobiens	
<input checked="" type="radio"/>	A Option de communication des données à l'OIE : informations de base Les informations de base sont régulièrement communiquées à l'OIE
<input type="radio"/>	B Option de communication des données à l'OIE : option 1 Des données sont recueillies et transmises régulièrement à l'OIE sur la quantité globale d'agents antimicrobiens vendus/utilisés chez les animaux, par classe d'agents antimicrobiens, avec la possibilité de distinguer par type d'utilisation .
<input type="radio"/>	C Option de communication des données à l'OIE : option 2 Des données sont recueillies et transmises régulièrement à l'OIE sur la quantité globale d'agents antimicrobiens vendus/utilisés chez les animaux, par classe d'agents antimicrobiens, avec la possibilité de distinguer par type d'utilisation et groupe d'espèces animales .
<input type="radio"/>	D Option de communication des données à l'OIE : option 3 Des données sont recueillies et transmises régulièrement à l'OIE sur la quantité globale d'agents antimicrobiens vendus/utilisés chez les animaux, par classe d'agents antimicrobiens, avec la possibilité de distinguer par type d'utilisation, groupe d'espèces animales et voie d'administration .
<input type="radio"/>	E Les données relatives aux agents antimicrobiens utilisés sous contrôle vétérinaire chez l'animal sont disponibles pour chaque espèce animale.


 4.7 Système national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) chez les animaux terrestres	
<input type="radio"/>	A Il existe des stratégies/plans non locaux ou nationaux pour générer des données de surveillance de la RAM à partir d'animaux en vue d'alimenter le système de surveillance de la RAM.
<input type="radio"/>	B Il existe un plan national de surveillance de la RAM mais les capacités des laboratoires et en matière d'épidémiologie sont insuffisantes (y compris pour générer des données, les analyser et en rendre compte).
<input type="radio"/>	C Certaines données relatives à la RAM sont recueillies mais aucune approche standardisée n'est utilisée à l'échelle nationale. Il y a un manque de coordination nationale et/ou de gestion de la qualité
<input type="radio"/>	D Les espèces bactériennes pathogènes/indicatrices d'origine alimentaire devant faire l'objet d'une surveillance prioritaire ont été identifiées. Des données sur les niveaux de résistance sont systématiquement recueillies et notifiées pour au moins l'une de ces espèces bactériennes, avec la participation d'un laboratoire respectant les procédures de gestion de la qualité, par exemple la réalisation de tests d'aptitude.

²¹ This question can be answered by the OIE Delegate or OIE Focal Point (FP) for Veterinary Products in country

	nez D, pass ez à 4.7.1)	
O	E (Si vous sélec tion nez D, pass ez à 4.7.1)	Il existe un système national de surveillance de la RAM pour les agents pathogènes, les zoonoses et les isolats de bactéries indicatrices prioritaires, qui applique des procédures d'assurance de la qualité conformes aux normes intergouvernementales. Les laboratoires fournissant des données de surveillance de la RAM appliquent des procédures d'assurance de la qualité.


Veuillez répondre à la question suivante **uniquement** si vous avez sélectionné D ou E à la question 4.7 (cocher toutes les cases appropriées)

 4.7.1 La surveillance de la RAM est systématiquement entreprise chez les animaux terrestres vivants pour les catégories suivantes :	
O	Isolats d'animaux terrestres liés à des maladies animales.
O	Bactéries pathogènes zoonotiques (par exemple, <i>Salmonella</i> spp. chez les animaux terrestres)
O	Isolats commensaux (par exemple <i>E. coli</i> chez les animaux terrestres)
O	Phénotypes de résistance spécifiques (par exemple, <i>E. coli</i> indicateur producteur de BLSE obtenu à partir d'animaux sains dans les principales espèces productrices d'aliments). Veuillez préciser ci-dessous
O	Si vous avez coché le phénotype de résistance spécifique, veuillez préciser


 4.8 Système national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) chez les animaux aquatiques	
O	A Il existe des stratégies/plans non locaux ou nationaux pour générer des données de surveillance de la RAM à partir d'animaux aquatiques en vue d'alimenter le système de surveillance de la RAM.
O	B Il existe un plan national de surveillance de la RAM mais les capacités des laboratoires et en matière d'épidémiologie sont insuffisantes (y compris pour générer des données, les analyser et en rendre compte).
O	C Certaines données relatives à la RAM sont recueillies mais aucune approche standardisée n'est utilisée à l'échelle nationale. Il y a un manque de coordination nationale et/ou de gestion de la qualité
O	D Les espèces bactériennes pathogènes/indicatrices d'origine alimentaire devant faire l'objet d'une surveillance prioritaire ont été identifiées. Des données sur les niveaux de résistance sont systématiquement recueillies et notifiées pour au moins l'une de ces espèces bactériennes, avec la participation d'un laboratoire respectant les procédures de gestion de la qualité, par exemple la réalisation de tests d'aptitude.

	nez D, pass ez à 4.8.1]	
O	E (Si vous sélec tion nez D, pass ez à 4.8.1)	Il existe un système national de surveillance de la RAM pour les agents pathogènes, les zoonoses et les isolats de bactéries indicatrices prioritaires, qui applique des procédures d'assurance de la qualité conformes aux normes intergouvernementales. Les laboratoires fournissant des données de surveillance de la RAM appliquent des procédures d'assurance de la qualité.

Veillez répondre à la question suivante **uniquement** si vous avez sélectionné D ou E à la question 4.8 (cocher toutes les cases appropriées)

	4.8.1 La surveillance de la RAM est systématiquement entreprise chez les animaux aquatiques vivants pour les catégories suivantes:
O	Isolats d'animaux aquatiques liés à des maladies animales (e.g. <i>Aeromonas</i> spp.).
O	Bactéries pathogènes zoonotiques (par exemple, <i>Vibrio parahaemolyticus</i>)
O	Isolats commensaux (par exemple, <i>Aeromonas hydrophila</i> non pathogène)
O	Phénotypes de résistance spécifique. Préciser ci-dessous.

Progrès accomplis concernant l'objectif stratégique 3 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections.


	4.9 Bonnes pratiques de biosécurité²² et d'élevage²³ pour limiter le recours aux antimicrobiens et réduire au minimum le développement et la propagation de la RAM dans le secteur de la production animale
-------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

²² La biosécurité désigne un ensemble de mesures de gestion et de mesures physiques destinées à réduire le risque d'introduction, d'établissement et de propagation de maladies animales, d'infections ou d'infestations vers, à partir et au sein d'une population animale.

²³ Les pratiques d'élevage désignent toutes les mesures adoptées au niveau de l'exploitation pour veiller à ce que les animaux soient en bonne santé et que leur bien-être ne soit pas compromis à chaque étape du processus d'élevage jusqu'à l'abattage. Ces mesures peuvent comprendre, entre autres, la fourniture d'aliments nutritifs et sûrs et d'eau propre, la protection contre les intempéries, le regroupement des animaux dans des bâtiments bien ventilés et à température contrôlée.


Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

(animaux terrestres)		
<input type="radio"/>	A	Aucun effort systématique n'est déployé pour améliorer les bonnes pratiques d'élevage et de biosécurité.
<input type="radio"/>	B	Certaines activités sont entreprises pour élaborer et promouvoir de bonnes pratiques d'élevage et de biosécurité.
<input type="radio"/>	C	Un plan national a été convenu pour veiller au respect des bonnes pratiques d'élevage et de biosécurité, conformément aux normes Internationales (par exemple, les codes sanitaires de l'OIE pour les animaux terrestres et le Codex Alimentarius). Des orientations nationales sur les bonnes pratiques de production ont été élaborées, et elles ont été adaptées en vue d'une application au niveau des exploitations et de la production alimentaire locales.
<input type="radio"/>	D	Un plan est mis en œuvre à l'échelle nationale pour veiller à l'application des bonnes pratiques d'élevage et de biosécurité et des orientations nationales ont été publiées et diffusées.
<input type="radio"/>	E	La mise en œuvre du plan national fait l'objet d'un suivi périodique

 4.10 Bonnes pratiques de biosécurité²⁴ et d'élevage pour limiter le recours aux antimicrobiens et réduire au minimum le développement et la propagation de la RAM dans le secteur de la production animale (animaux terrestres)		
<input type="radio"/>	A	Aucun effort systématique n'est déployé pour améliorer les bonnes pratiques d'élevage et de biosécurité
<input type="radio"/>	B	Certaines activités sont entreprises pour élaborer et promouvoir de bonnes pratiques d'élevage et de biosécurité.
<input type="radio"/>	C	Un plan national a été convenu pour veiller au respect des bonnes pratiques d'élevage et de biosécurité, conformément aux normes internationales (par exemple, les codes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques et le Codex Alimentarius). Des orientations nationales sur les bonnes pratiques de production ont été élaborées, et elles ont été adaptées en vue d'une application au niveau des exploitations et de la production alimentaire locale.
<input type="radio"/>	D	Un plan est mis en œuvre à l'échelle nationale pour veiller à l'application des bonnes pratiques d'élevage et de biosécurité et des orientations nationales ont été publiées et diffusées.
<input type="radio"/>	E	La mise en œuvre du plan national fait l'objet d'un suivi périodique

Progrès accomplis concernant l'objectif stratégique 4 : Optimiser l'usage des médicaments antimicrobiens en santé humaine, animale et végétale.

Veillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

 4.11 Optimiser l'usage des antimicrobiens en santé animale (animaux terrestres)		
<input type="radio"/>	A	Il n'existe aucune politique ou législation nationale concernant la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits antimicrobiens, ni leur distribution, leur vente ou leur utilisation.
<input type="radio"/>	B	La législation nationale porte sur certains aspects de la fabrication, de l'importation, de l'autorisation de commercialisation, du contrôle de la sécurité, de la qualité, de l'efficacité et de la distribution des antimicrobiens, au niveau national.
<input type="radio"/>	C	La législation nationale porte sur tous les aspects de la fabrication, de l'importation, de l'autorisation de commercialisation, du contrôle de la sécurité, de la qualité, de l'efficacité et de la distribution des antimicrobiens, au niveau national.
<input type="radio"/>	D	Le cadre réglementaire national ²⁵ pour les produits antimicrobiens intègre tous les éléments figurant dans les normes Internationales connexes sur l'usage responsable et prudent des antimicrobiens (par exemple les codes sanitaires de

²⁴ La biosécurité désigne un ensemble de mesures de gestion et de mesures physiques destinées à atténuer le risque d'introduction d'agents pathogènes dans les populations d'animaux aquatiques, de propagation au sein de ces populations ou de rejet par celles-ci.

²⁵ Comprend les lois, normes, directives et autres instruments réglementaires

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

		l'OIE pour les animaux terrestres, le Codex Alimentarius) en fonction de l'espèce animale et/ou du secteur de production. ²⁶
O	E	Des contrôles et des procédures d'exécution sont en place pour garantir le respect de la législation.



4.12 Optimiser l'usage des antimicrobiens en santé animale (animaux aquatiques)

O	A	Il n'existe aucune politique ou législation nationale concernant la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits antimicrobiens, ni leur distribution, leur vente ou leur utilisation.
O	B	La législation nationale porte sur certains aspects de la fabrication, de l'importation, de l'autorisation de commercialisation, du contrôle de la sécurité, de la qualité, de l'efficacité et de la distribution des antimicrobiens, au niveau national.
O	C	La législation nationale porte sur tous les aspects de la fabrication, de l'importation, de l'autorisation de commercialisation, du contrôle de la sécurité, de la qualité, de l'efficacité et de la distribution des antimicrobiens, au niveau national.
O	D	Le cadre réglementaire national ²⁷ pour les produits antimicrobiens intègre tous les éléments figurant dans les normes internationales connexes sur l'usage responsable et prudent des antimicrobiens ²⁸ (par exemple les codes sanitaires de l'OIE pour les animaux aquatiques, le Codex Alimentarius) en fonction de l'espèce animale et/ou du secteur de production.
O	E	Des contrôles et des procédures d'exécution sont en place pour garantir le respect de la législation.

²⁶ OIE : Usage responsable et prudent des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire

https://www.oie.int/fr/normes/code-terrestre/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_antibio_use.htm

https://www.oie.int/fr/normes/code-aquatique/acces-en-ligne/?htmfile=chapitre_antibio_resp_prudent_use.htm

²⁷ Comprend les lois, normes, directives et autres instruments réglementaires

²⁸ <https://www.oie.int/fr/ce-que-nous-faisons/normes/codes-et-manuels/acces-en-ligne-au-code-aquatique/>



Section V : Questions spécifiques aux secteurs de l'alimentation et de l'agriculture

Progrès accomplis concernant **l'objectif stratégique 1** : Mieux faire connaître et comprendre le problème de la RAM grâce à une communication, une éducation et une formation efficaces.



5.1 Formation et enseignement professionnel sur la RAM dans les secteurs de l'agriculture (animaux et végétaux), de la production alimentaire, de la sécurité sanitaire des aliments et de l'environnement*

<input checked="" type="radio"/>	A	Aucune formation sur la RAM n'est dispensée aux intervenants clés (par exemple, agents de développement agricole, agriculteurs, responsables de la sécurité sanitaire des aliments, transformateurs et détaillants de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux et spécialistes de l'environnement).
<input type="radio"/>	B	Des cours de formation ponctuels et adaptés sur la RAM sont disponibles pour au moins deux groupes d'intervenants clés.
<input type="radio"/>	C	Des cours de formation ponctuels et adaptés sur la RAM sont disponibles pour l'ensemble ou la majorité des intervenants clés.
<input type="radio"/>	D	Des cours de formation adaptés sur la RAM sont systématiquement disponibles à l'échelle nationale pour tous les intervenants clés et l'achèvement de la formation est obligatoire pour au moins deux groupes d'intervenants clés.
<input type="radio"/>	E	Des cours de formation adaptés sur la RAM sont systématiquement disponibles à l'échelle nationale et l'achèvement de la formation est obligatoire pour tous les intervenants clés.

5.1.1 Si vous souhaitez ajouter des commentaires sur la formation ou l'enseignement professionnel dans des secteurs particuliers (agriculture, production alimentaire, sécurité sanitaire des aliments, environnement), veuillez le faire ici :

Progrès accomplis concernant **l'objectif stratégique 2** : Renforcer les connaissances et les bases factuelles par la surveillance et la recherche.

Veuillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays



5.2 Système national de suivi de l'utilisation des pesticides antimicrobiens dans la production végétale, y compris les bactéricides et les fongicides

<input checked="" type="radio"/>	Il n'existe aucun plan ou système national de suivi de l'utilisation des pesticides, y compris des pesticides antimicrobiens tels que les bactéricides et les fongicides visant à lutter contre les maladies bactériennes ou fongiques ²⁹ .
----------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------




²⁹ Les pesticides appliqués aux végétaux incluent les bactéricides et les fongicides, qui peuvent avoir une incidence sur le développement d'une résistance chez les bactéries sur les végétaux ou dans le milieu environnant. Les conséquences que cela a sur la charge globale de la résistance aux pesticides, sur la contribution à la résistance aux antimicrobiens et sur la santé humaine et animale, ainsi que sur notre capacité à traiter les phytopathologies, constituent un domaine de recherche important. On notera que la terminologie couramment utilisée pour les produits et substances chimiques dans le domaine de la santé végétale

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022




<input type="radio"/>	Un plan ou système national est en cours d'élaboration pour surveiller les quantités de pesticides utilisées, y compris les pesticides antimicrobiens comme les bactéricides et les fongicides.
<input type="radio"/>	Un plan ou système national a été conçu pour collecter des données ³⁰ concernant la quantité totale de pesticides utilisés/vendus au niveau national, y compris les pesticides antimicrobiens comme les bactéricides et les fongicides et en rendre compte.

Si vous souhaitez ajouter des commentaires, veuillez les insérer ici

.....

   5.3 Système national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans les aliments (d'origine animale et végétale)	
<input checked="" type="radio"/>	A Il n'existe aucun plan national de surveillance de la RAM.
<input type="radio"/>	B Il existe un plan national de surveillance de la RAM, mais les capacités sont insuffisantes (y compris pour les analyses de laboratoire et la notification des données).
<input type="radio"/>	C Certaines données relatives à la RAM sont recueillies, mais aucune approche standardisée n'est utilisée. Il y a un manque de coordination nationale et/ou de gestion de la qualité.
<input type="radio"/>	D Les espèces bactériennes pathogènes/indicatrices d'origine alimentaire devant faire l'objet d'une surveillance prioritaire ont été identifiées. Des données sur les niveaux de résistance sont systématiquement recueillies et notifiées pour au moins l'une de ces espèces bactériennes, avec la participation d'un laboratoire respectant les procédures de gestion de la qualité, par exemple la réalisation de tests d'aptitude.
<input type="radio"/>	E Il existe un système national de surveillance de la RAM pour les agents pathogènes d'origine alimentaire prioritaires et/ou les bactéries indicatrices concernées, qui applique des procédures d'assurance de la qualité conformes aux normes Intergouvernementales. Les laboratoires fournissant des données de surveillance de la RAM appliquent des procédures d'assurance de la qualité.

Veuillez répondre à la question suivante **uniquement** si vous avez sélectionné D ou E à la question 5.3

   5.3.1 Une surveillance de la RAM est systématiquement effectuée pour les aliments	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

diffère de celle employée en santé animale et humaine, comme on peut le constater dans la formulation de cette question.

³⁰ Pesticide data is disaggregated by class of active ingredient and by the plant variety/species it is used for.

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

(d'origine animale (terrestres et aquatiques) et végétale) dans les catégories suivantes :

A	<p>Bactéries pathogènes d'origine alimentaire (par exemple <i>Salmonella</i> spp., <i>Campylobacter</i> spp.)</p>	<p>Origine animale (animaux terrestres) :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Origine animale (animaux aquatiques) :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Origine végétale :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p>
B	<p>Bactéries indicatrices (par exemple, <i>E.coli</i>, <i>Enterococcus</i> spp.)</p>	<p>Origine animale (animaux terrestres) :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Origine animale (animaux aquatiques) :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Origine végétale :</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p>



5.4 Réseau national de laboratoires pour la RAM dans les secteurs de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments+

+comprend les laboratoires qui traitent des échantillons provenant d'animaux terrestres et aquatiques utilisés dans la production alimentaire, ainsi que des échantillons de denrées alimentaires ; les pays qui disposent également d'un programme national de surveillance de la RAM dans les domaines de la santé végétale et/ou de l'environnement incluront en outre ces laboratoires.

a) Intégration effective des laboratoires dans la surveillance de la RAM dans les secteurs de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments

O	A	Information non disponible.
<input checked="" type="checkbox"/>	B	Les laboratoires effectuent des tests de sensibilité aux antimicrobiens pour leurs propres besoins et ne sont pas intégrés dans le système national de surveillance de la RAM.
O	C	Certains laboratoires effectuant des tests de sensibilité aux antimicrobiens sont intégrés dans le système national de surveillance de la RAM.
O	D	Tous les laboratoires effectuant des tests de sensibilité aux antimicrobiens sont intégrés dans le système de surveillance de la RAM, mais leur rôle n'est pas suffisamment formalisé et le réseau gagnerait à être amélioré et développé
O	E	Tous les laboratoires effectuant des tests de sensibilité aux antimicrobiens sont intégrés dans le système national de surveillance de la RAM, ont un rôle clairement défini, et sont reliés à un réseau national coordonné par un laboratoire national de référence.

b) Degré de standardisation et d'harmonisation des procédures entre les laboratoires inclus dans le système de surveillance de la RAM dans les secteurs de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments


<input checked="" type="checkbox"/>	A	Information non disponible.
O	B	Il n'existe pas de directives nationales harmonisées sur les tests de sensibilité aux antimicrobiens, ou moins de 30 % des laboratoires suivent les mêmes directives pour ces tests.

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

<input type="radio"/>	C	Entre 30 % et 79 % des laboratoires suivent les mêmes directives pour les tests de sensibilité aux antimicrobiens.
<input type="radio"/>	D	Entre 80 % et <100 % des laboratoires appliquent les mêmes directives pour les tests de sensibilité aux antimicrobiens.
<input type="radio"/>	E	100 % des laboratoires suivent les mêmes directives pour les tests de sensibilité aux antimicrobiens.
c) Pertinence des méthodes diagnostiques (bactériologie) utilisées par les laboratoires inclus dans le système de surveillance de la RAM dans les secteurs de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments.		
<input checked="" type="radio"/>	A	Information non disponible.
<input type="radio"/>	B	Les protocoles relatifs aux tests de sensibilité aux antimicrobiens et à l'isolement et l'identification des bactéries ne sont pas appropriés au regard des objectifs nationaux de surveillance de la RAM
<input type="radio"/>	C	D'importantes modifications doivent être apportées aux protocoles utilisés pour les tests de sensibilité aux antimicrobiens et l'isolement et l'identification des bactéries afin de mieux les adapter aux objectifs nationaux de surveillance de la RAM.
<input type="radio"/>	D	De légères modifications pourraient être apportées aux protocoles utilisés pour les tests de sensibilité aux antimicrobiens et l'isolement et l'identification des bactéries afin de mieux les adapter aux objectifs nationaux de surveillance de la RAM.
<input type="radio"/>	E	Les protocoles utilisés pour les tests de sensibilité aux antimicrobiens et l'isolement et l'identification des bactéries sont parfaitement adaptés aux objectifs nationaux de surveillance de la RAM.
d) Niveau technique de gestion des données du réseau de laboratoires appartenant au système de surveillance de la RAM dans les secteurs de la santé animale et de la sécurité sanitaire des aliments		
<input checked="" type="radio"/>	A	Information non disponible.
<input type="radio"/>	B	Les données des tests de sensibilité aux antimicrobiens sont traitées manuellement, ou la gestion informatique de ces données n'est pas disponible dans tous les laboratoires du réseau et/ou il existe des problèmes d'enregistrement et de traçabilité des échantillons le long de la chaîne d'analyse.
<input type="radio"/>	C	La plupart des laboratoires du réseau gèrent une partie des données par voie informatique, mais d'importantes améliorations doivent être apportées au système.
<input type="radio"/>	D	De légères améliorations sont nécessaires dans certains laboratoires du réseau pour améliorer la gestion informatique des données sur la RAM (procédures de saisie, informations sur le stockage des échantillons, transmission informatisée des données, etc.).
<input type="radio"/>	E	Tous les laboratoires assurent une gestion continue optimale des données (par exemple, les échantillons et les résultats de test sont identifiés à l'aide d'un système de gestion informatique complet couvrant chaque étape de la chaîne d'analyse, y compris le stockage des informations épidémiologiques, le protocole de validation des données et la transmission informatisée des résultats, en parfaite conformité avec les exigences du système national de surveillance de la RAM).

Progrès accomplis concernant l'objectif stratégique 3 : Réduire l'incidence des infections par des mesures efficaces d'assainissement, d'hygiène et de prévention des infections.

Veillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.


 5.5 Bonnes pratiques de gestion et d'hygiène pour réduire le développement et la propagation de la RAM dans le secteur de la transformation des aliments		
<input type="radio"/>	A	Aucun effort systématique n'est déployé pour améliorer les bonnes pratiques de gestion et d'hygiène.
<input checked="" type="radio"/>	B	Certaines activités sont entreprises pour élaborer et promouvoir de bonnes pratiques de gestion et d'hygiène.
<input type="radio"/>	C	Un plan national a été convenu pour veiller au respect des bonnes pratiques de gestion et d'hygiène, conformément aux normes internationales (par exemple le Codex Alimentarius). Des orientations nationales sur les bonnes pratiques ont été élaborées, et elles ont été adaptées pour être compatibles avec les méthodes locales de transformation des

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

		aliments.
<input type="radio"/>	D	Un plan est mis en œuvre à l'échelle nationale pour veiller à l'application des bonnes pratiques de gestion et d'hygiène et des orientations nationales ont été publiées et diffusées.
<input type="radio"/>	E	La mise en œuvre du plan national fait l'objet d'un suivi périodique.

Progrès accomplis concernant l'objectif stratégique 4 : Optimiser l'usage des médicaments antimicrobiens en santé humaine, animale et végétale.

Veillez sélectionner une option correspondant le plus étroitement à la situation du pays.

 5.6 Optimiser l'usage des pesticides antimicrobiens, comme les bactéricides et les fongicides, dans la production végétale³¹		
<input type="radio"/>	A	Il n'existe aucune politique ou législation nationale concernant la qualité, la sécurité et l'efficacité des pesticides, y compris des pesticides antimicrobiens comme les bactéricides et les fongicides, ni concernant leur distribution, leur vente ou leur utilisation.
<input checked="" type="radio"/>	B	La législation nationale porte sur certains aspects de la fabrication, de l'importation, de l'autorisation de commercialisation, du contrôle de la sécurité, de la qualité, de l'efficacité et de la distribution des pesticides, y compris des pesticides antimicrobiens comme les bactéricides et les fongicides, au niveau national.
<input type="radio"/>	C	La législation nationale porte sur tous les aspects de la fabrication, de l'importation, de l'autorisation de commercialisation, du contrôle de la sécurité, de la qualité, de l'efficacité et de la distribution des pesticides, y compris des pesticides antimicrobiens comme les bactéricides et les fongicides, au niveau national.
<input type="radio"/>	D	Le cadre réglementaire national pour les pesticides antimicrobiens, comme les bactéricides et les fongicides, intègre tous les éléments figurant dans les normes internationales connexes sur l'usage responsable et prudent des antimicrobiens en fonction du type/de l'espèce végétale.
<input type="radio"/>	E	Des contrôles et procédures d'exécution sont en place pour garantir le respect de la législation relative à l'usage des pesticides antimicrobiens comme les bactéricides et les fongicides.

³¹ <http://www.fao.org/agriculture/crops/thematic-sitemap/theme/pests/ipm/en/>



Section VI : Questions spécifiques à l'environnement



Évaluation nationale des risques de propagation de la RAM dans l'environnement causés par des résidus de composés antimicrobiens. Législation et/ou réglementations et politiques visant à prévenir les infections par une amélioration des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène et à éviter la contamination de l'environnement.^{32,33}



6.1 Les risques de propagation de la RAM dans l'environnement ont-ils fait l'objet d'une évaluation nationale

Une évaluation nationale des risques de résidus de composés antimicrobiens et d'agents pathogènes résistants aux antimicrobiens dans l'environnement a-t-elle été réalisée ?

- Oui
 Non

Si Oui, veuillez répondre aux questions suivantes :

	Risques de propagation de la RAM ³⁴ dans l'environnement	Une évaluation des risques a-t-elle été réalisée ?
1	Qualité des déchets d'origine humaine (y compris l'absence de sanitaires de base et la gestion des eaux usées et des boues collectées dans les égouts et les installations sur site telles que les fosses septiques)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
2	Rejets d'eaux usées par les établissements de santé en vue d'une élimination dans l'environnement (y compris l'absence de sanitaires de base et la gestion des eaux usées et des boues collectées dans les égouts et les installations d'assainissement sur site telles que les fosses septiques)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
3	Gestion des déchets cliniques solides des établissements de santé à détruire par incinération.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
4	Élimination de médicaments et d'antimicrobiens destinés à la consommation humaine non utilisés, ce qui inclut à la fois le produit restant et les contenants des produits	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
5	Élimination de médicaments et d'antimicrobiens destinés à la consommation animale non utilisés, ce qui inclut à la fois le produit restant et les contenants des produits	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
6	Rejets provenant de la production animale intensive (aquatique) (déchets liquides et/ou	<input type="radio"/> Oui

³² Pour obtenir des conseils et des données techniques sur les mesures d'évaluation et de gestion des risques, consulter le document FAO/OIE/OMS intitulé *Note d'orientation technique relative à l'eau, l'assainissement et l'hygiène et la gestion des eaux usées pour prévenir les infections et réduire la propagation de la RAM*

³³ Summary for Policymakers - Environmental dimensions of antimicrobial resistance [antimicrobial_R.pdf \(unep.org\)](#)

³⁴ La propagation de la RAM fait référence à la fois aux agents pathogènes résistants et aux composés antimicrobiens et à leurs métabolites rejetés dans l'environnement

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

	solides)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
7	Rejets provenant de la production animale intensive (aquatique) (déchets liquides et/ou solides)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
8	Rejets d'eaux usées par les sites de fabrication des agents antimicrobiens (sous forme de principe actif pharmaceutique ou de produits finis).	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
9	Élimination de produits alimentaires, végétaux ou animaux contaminés par des résidus antimicrobiens au-delà de la LMR (limite maximale de résidus)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
10	Ruissellement de déchets liquides et solides provenant d'abattoirs, de marchés traditionnels et d'usines de traitement des denrées alimentaires ³⁵	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
11	Déchets liquides et solides provenant de la production animale intensive (terrestre) avant son utilisation à des fins agricoles	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
12	Déchets liquides et solides provenant de la production animale intensive (aquatique) avant son utilisation à des fins agricoles	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
13	Déchets solides humains pouvant être utilisés à des fins agricoles	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
14	Dérives de pulvérisation excessive et lessivage après les applications de pesticides	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
15	Poussière, dérives et lessivages après l'application de pesticides	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
16	Transport et circulation transnationaux et intercontinentaux de denrées alimentaires, de marchandises, d'animaux vivants et de personnes.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
17	Eaux de ruissellement, débordement ou défaillance de la station de traitement des eaux usées (en cas de phénomènes météorologiques violents et d'inondations)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non



6.2 Le pays dispose d'une législation et/ou d'une réglementation³⁶ visant à prévenir la contamination de l'environnement par les antimicrobiens – les composés antimicrobiens et leurs métabolites rejetés dans l'environnement.

- Oui
 Non

If Oui, veuillez répondre aux questions suivantes :

³⁵ Se rapporte au rejet direct de bactéries résistantes dans les eaux de surface à partir des eaux usées non traitées des abattoirs ou établissements de transformation des viandes.

³⁶ La législation et/ou la réglementation peut être spécifique à la RAM ou sensible à la RAM dans le cadre d'une politique plus large dans le domaine de l'eau, des eaux usées, de la gestion des déchets et du secteur environnemental.

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

	marchandises, d'animaux vivants et de personnes.	<input type="radio"/> Non
17	Eaux de ruissellement, débordement ou défaillance de la station de traitement des eaux usées (en cas de phénomènes météorologiques violents et d'inondations)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

6.3

Existe-t-il un système de suivi régulier (surveillance passive) des composés antimicrobiens et de leurs métabolites (ou résidus) et des bactéries résistantes ou des gènes de résistance aux antimicrobiens à des fins d'assurance de la qualité de l'eau ?

- Non
- Oui
- Si oui, cocher les cases appropriées
- Eau utilisée à des fins agricoles
- Eau utilisée en aquaculture
- Eau destinée à la consommation
- Eaux destinées aux loisirs

Si vous souhaitez nous transmettre la législation ou les évaluations des risques concernées, veuillez les télécharger ici.....

Si vous souhaitez fournir un lien vers la législation concernée, veuillez l'insérer ici.....

Ou si vous désirez communiquer ces informations par courriel, veuillez écrire à tracss@who.int

Section VII : Questions de validation

Parmi les secteurs suivants, veuillez confirmer ceux qui ont été associés à la réalisation de cette enquête.

- Santé humaine
- Santé animale (animaux terrestres et aquatiques)
- Santé végétale
- Production alimentaire
- Sécurité sanitaire des aliments
- Environnement

Coordonnées de la ou des personnes qui ont coordonné la réponse nationale à cette auto-évaluation*

Nom	Titre	Courriel
Nom	Titre	Courriel
Nom	Titre	Courriel
Nom	Titre	Courriel

Nom et courriel des points focaux liés à la RAM qui ont dirigé les réponses aux sections pertinentes. :

Section II Questions multisectorielles :

Nom.....Courriel.....

...

Section III Santé humaine :

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

	Risques de propagation de la RAM ³⁷ dans l'environnement	Existe-t-il une législation et/ou une réglementation et des politiques pour atténuer les risques
1	Qualité des déchets d'origine humaine (y compris l'absence de sanitaires de base et la gestion des eaux usées et des boues collectées dans les égouts et les installations sur site telles que les fosses septiques)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
2	Rejets d'eaux usées par les établissements de santé en vue d'une élimination dans l'environnement (y compris l'absence de sanitaires de base et la gestion des eaux usées et des boues collectées dans les égouts et les installations d'assainissement sur site telles que les fosses septiques)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
3	Gestion des déchets cliniques solides des établissements de santé à détruire par incinération.	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
4	Élimination de médicaments et d'antimicrobiens destinés à la consommation humaine non utilisés, ce qui inclut à la fois le produit restant et les contenants des produits	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
5	Élimination de médicaments et d'antimicrobiens destinés à la consommation animale non utilisés, ce qui inclut à la fois le produit restant et les contenants des produits	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
6	Rejets provenant de la production animale intensive (aquatique) (déchets liquides et/ou solides)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
7	Rejets provenant de la production animale intensive (aquatique) (déchets liquides et/ou solides)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
8	Rejets d'eaux usées par les sites de fabrication des agents antimicrobiens (sous forme de principe actif pharmaceutique ou de produits finis).	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
9	Élimination de produits alimentaires, végétaux ou animaux contaminés par des résidus antimicrobiens au-delà de la LMR (limite maximale de résidus)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
10	Ruissellement de déchets liquides et solides provenant d'abattoirs, de marchés traditionnels et d'usines de traitement des denrées alimentaires ³⁸	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
11	Déchets liquides et solides provenant de la production animale intensive (terrestre) avant son utilisation à des fins agricoles	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
12	Déchets liquides et solides provenant de la production animale intensive (aquatique) avant son utilisation à des fins agricoles	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
13	Déchets solides humains pouvant être utilisés à des fins agricoles	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
14	Dérives de pulvérisation excessive et lessivage après les applications de pesticides	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
15	Poussière, dérives et lessivages après l'application de pesticides	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
16	Transport et circulation transnationaux et intercontinentaux de denrées alimentaires, de	<input type="radio"/> Oui

³⁷ La propagation de la RAM fait référence à la fois aux agents pathogènes résistants et aux composés antimicrobiens et à leurs métabolites rejetés dans l'environnement

³⁸ Se rapporte au rejet direct de bactéries résistantes dans les eaux de surface à partir des eaux usées non traitées des abattoirs ou établissements de transformation des viandes.

Enquête tripartite d'autoévaluation nationale sur la résistance aux antimicrobiens – TrACCS (6.0) 2022

Nom [redacted] .. Courriel.. [redacted]

...

Nom..... Courriel.....

...

Nom..... Courriel.....

...

Section IV Santé animale :

Nom [redacted] .. Courriel.. [redacted]

...

Nom..... Courriel.....

...

Nom..... Courriel.....

...

Section V Alimentation et agriculture :

Nom [redacted] .. Courriel.. [redacted]

...

Nom..... Courriel.....

...

Nom..... Courriel.....

...

Section VI Environnement :

Nom [redacted] Courriel.. [redacted]

...

Nom..... Courriel.....

...

Nom..... Courriel.....

...

COMMENTAIRES : Si vous souhaitez nous faire part d'autres observations ou de commentaires sur le questionnaire en général, veuillez le faire ici :

